



FICHE TECHNIQUE

PAREROUILLE

CONVERTISSEUR DE ROUILLE
PROTECTION ANTICORROSION DES METAUX FERREUX OXYDES
USAGE PROFESSIONNEL

PAREROUILLE est une préparation à base de composés végétaux hydrolysés réducteurs, hydrodispersion de polymères, agents désoxydants.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: LIQUIDE VISQUEUX
Masse volumique	: 1055 G/L ± 20 G/L
Réaction chimique	: ACIDE NON CORROSIF
Couleur	: BRUNE
Odeur	: faible, CARACTERISTIQUE DE RESINE
Aspect	: OPAQUE - LAITEUX
Inflammabilité	: NON INFLAMMABLE
Pouvoir couvrant moyen	: SELON LES SUPPORTS ET LEUR ETAT 1 KG POUR 10 A 18 M²
Temps moyen de réaction	: CONVERSION CHIMIQUE SUR ACIER OXYDE DE L'ORDRE DE 10 A 15 MN
Temps hors poussières à 20°C	: 30 A 35 MN
Sec au toucher	: 1 HEURE
Recouvrable	: 24 A 48 HEURES
Température d'application	: DE +10°C A 40°C
Classe AFNOR	: FAMILLE 1 – CLASSE 7B2

PROPRIETES PRINCIPALES

- **Forme un film organométallique protecteur anticorrosion par conversion chimique de la rouille présente sur les métaux ferreux protège contre la réapparition rapide de l'oxydation.**
- Riche en résines, selon l'état initial des surfaces et l'épaisseur du film déposé, (généralement en 2 couches croisées) **assure une protection contre la reprise de la corrosion pendant plusieurs mois.**
- **Constitue un primaire d'accrochage recouvrable par une peinture de couleur de finition compatible, augmente ainsi la durée de protection du métal en ambiance particulièrement corrosive.**
- Application sur les surfaces rouillées :
 - Matériels et engins en agriculture, élevage, cornadis, barrières, clôtures, silos, matériels de culture maraichère, structures métalliques des serres et abris, supports d'étagères, etc...
 - Matériels portuaires, grues, passerelles, matériels et équipements de pêche.
 - Matériels de chantiers, grues, bétonnières, étais, cabines de chantiers, échafaudages, fers à béton.
 - Les pieds de poteaux et supports d'éclairage, candélabres, les mobiliers urbains oxydés par l'urine canine, panneaux indicateurs, armoires métalliques de commande de feux de signalisation.
 - Charpentes métalliques, rayonnages métalliques, bâtis et supports de machines en industrie.
 - Bacs et conteneurs à déchets, réservoirs, cuves de stockage, conteneurs, cabines et abris-bus métalliques.
 - Tôles, tubes dont le revêtement galvanisé a disparu.

3 FONCTIONS EN 1 PRODUIT

CONVERTISSEUR DE ROUILLE

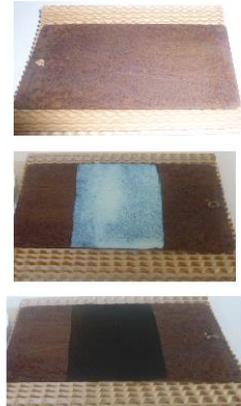
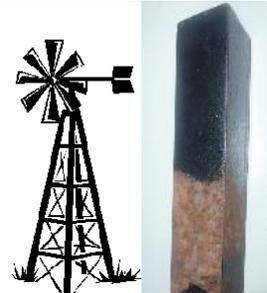
PROTECTEUR DE SURFACE

PRIMAIRE D'ACCROCHAGE



Tôles oxydées
en acier
non traitées

Tôles **traitées avec
le convertisseur de
rouille**



MODES ET DOSES D'EMPLOI

Au préalable :

PREPARATION DES SURFACES

1) Surfaces très oxydées :

Eliminer les écailles de rouille non adhérentes à la brosse métallique, dépoussiérer pour enlever les particules non adhérentes.

NOTA : sur matériels, équipements exposés en bordure maritime à l'air salin, au préalable, effectuer un lavage prolongé à l'eau douce ou avec un additif suivi d'un rinçage à l'eau afin d'éliminer le sel corrosif présent sur le métal.

2) Surfaces grasses ou huileuses :

Effectuer un nettoyage dégraissage suivi d'un rinçage complet afin d'obtenir une bonne base d'accrochage du convertisseur.

NB : L'application du produit après lavage à l'eau douce SUR SURFACES HUMIDES est recommandée pour obtenir une neutralisation chimique de la rouille uniforme et une pénétration optimum du produit dans la porosité du métal.

APPLICATION :

S'UTILISE A L'ETAT PUR ET A FROID

Toutefois, dans le cas de surfaces peu oxydées, peut être dilué avec de l'eau à raison de 1 partie de produit pour 2 à 3 parties d'eau froide. Bien agiter le produit après un stockage prolongé.

- ◆ Verser la quantité nécessaire du convertisseur de rouille dans un bac plastique.
- ◆ Etaler soigneusement au pinceau, au rouleau ou au pistolet airless dilué à 1 pour 3 parties d'eau, une première couche uniforme.
- ◆ Le temps de désoxydation, conversion de la rouille pour obtenir le développement d'une coloration noire varie selon la température ambiante **de 10 à 15 mn**. La durée moyenne de **séchage** est de **30 à 35 mn**.
- ◆ **Appliquer une seconde couche** afin de renforcer la protection notamment en atmosphère oxydante ou corrosive ou sur des surfaces très oxydées.
- ◆ Nettoyer le matériel d'application immédiatement à l'eau additionnée d'un détergent si nécessaire.

NB : Pour des petites pièces, peut être utilisé au trempé par immersion dans le convertisseur, dilué, placé, dans un bac plastique.

Afin de ne pas altérer le convertisseur restant dans son emballage d'origine, ne pas y verser la solution restant dans le bac d'application dans laquelle un pinceau ou un rouleau est entré en contact avec une surface rouillée.

RECOMMANDATIONS



H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux

P280 Porter des gants et des lunettes de protection des yeux.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer.

CRAINT LE GEL

Ne pas laisser à la portée des enfants. Eviter le contact avec les yeux, la peau.

Ne pas utiliser dans un endroit confiné, assurer une aération ou ventilation suffisante sur le lieu d'application. Refermer soigneusement le récipient après chaque utilisation.

Effectuer au préalable un test de compatibilité avec le support à protéger, nettoyer le matériel avec un solvant de nettoyage après la fin d'application. Protéger du gel au stockage.

Toujours effectuer un test préalable de compatibilité avec le support à protéger, nettoyer le matériel avec un solvant de nettoyage après la fin d'application.

EXTRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.